

22NHCA2003

RECTORAT DE PARIS : LA DELIMITATION DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES

ATTENTION : Votre inscription ne se fait pas sur GAIA-CEFPEP mais directement sur le lien CEFPEP suivant :
<https://cataloguecefpep.education.fr/inscription/?stage=22NHCA2003>

Cette formation concerne toutes les académies

Type de formation :

- 2 - Perfectionnement/approfondissement des compétences métiers

Présentation de l'organisation :

Rectorat de l'académie de Paris

Objectifs :

LA DELIMITATION DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : à la croisée du droit public et du droit civil
Comprendre que la délimitation est un moyen, un préalable indispensable dans le cadre de l'exercice des droits attachés à la propriété

Programme :

Sur une journée, à l'appui des textes et d'exemples, échanger sur les connaissances indispensables à mettre en oeuvre dans le cadre de la délimitation de la propriété des personnes publiques.

- Appréhender la propriété relevant du domaine public et celle relevant du domaine privé
- Comprendre les critères de choix entre les procédures de bornage, de reconnaissance de limite, de délimitation
- Déterminer les contours d'un ouvrage public, d'une affectation à l'usage du public, d'une affectation pour l'exercice d'un service public
- Mettre en oeuvre le devoir de conseil du Géomètre-Expert dans les besoins exprimés du client, qu'il soit personne publique ou riverain d'une propriété publique.
- Garantir la sécurité juridique des propriétaires privés et publics dans le cadre de l'exercice de leur droit de propriété

Principales compétences développées :

Accompagner le parcours d'orientation scolaire et préparer l'insertion professionnelle

- Sensibiliser les élèves aux perspectives d'évolution des métiers (compétences, outils, applications...)

Perfectionner ses connaissances et compétences disciplinaires ou pédagogiques

- Contextualiser une méthodologie de projet dans un environnement professionnel
- Présenter et utiliser de nouvelles approches éducatives et méthodologiques

Dates : du 07-03-2023 au 07-03-2023

Lieu : Conseil régional de Paris del'OGE - 1 rue de Chazelles, 75017 PARIS

Horaires : 09h - 17h

Nombre de places : Minimum : 20 Maximum : 45

Public :

- **Personnel enseignant et d'éducation du 2nd degré**

Sciences et techniques industrielles

- **Autres Personnels**

Personnel enseignant du supérieur (BTS, CPGE, IUT), DDFPT, professeur coordonnateur

Etablissements :

2nd degré (Collège, Lycée GT, Lycée Professionnel), Formation professionnelle (GRETA, CFA, CREPS...)

Formation de formateurs : Oui

Niveau de formation : Elevé

Prérequis éventuels :

Intervenir en enseignement professionnel dans une section de technicien supérieur MGTMN (métiers du géomètre topographe et de la modélisation numérique)

Conditions de réalisation ou matériel/tenue à prévoir :

La formation aura lieu en présentiel, mais une retransmission en visio est également prévue.

Partenaires:



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE